La laïcité et l'école

• Un retour sur l'enquête du CNAL 2017-2018

http://www.cnal.info/?p=369



Jean-Paul Delahaye, inspecteur général de l'éducation nationale honoraire

- La laïcité à l'épreuve des fractures scolaire, sociale et culturelle
- Quelle pédagogie laïque dans un établissement scolaire aujourd'hui?

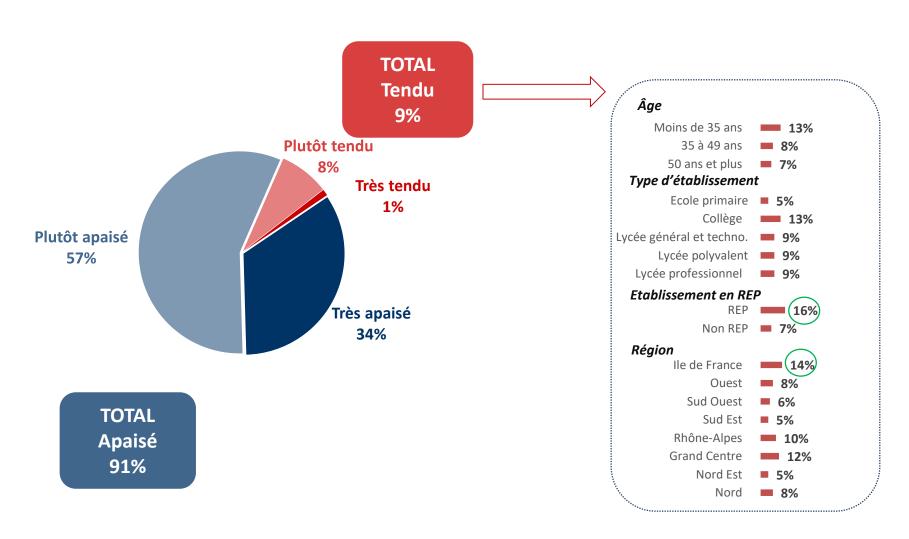
Un retour sur l'enquête du CNAL 2017-2018

- Cinq Constats
- 1. La situation est globalement apaisée: l'école laïque met en application le principe de laïcité, elle ne combat pas les religions mais elle les tient à distance.
- La loi du 15 mars 2004 est peu contestée et, quand elle l'est, 97 % des enseignants disent que les difficultés sont réglées par le dialogue.



Le jugement global à l'égard du climat scolaire autour de la laïcité

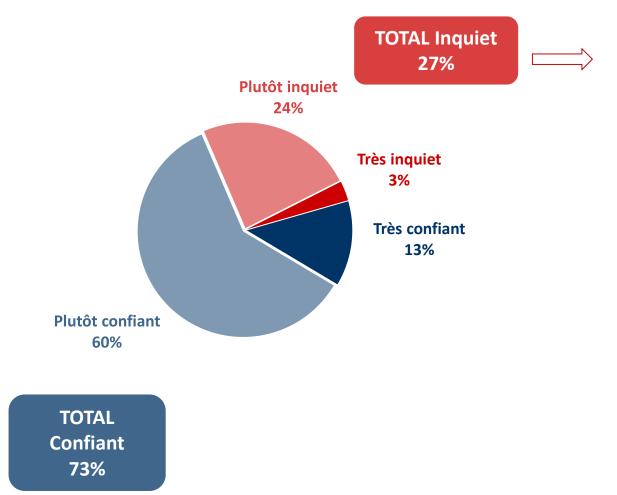
QUESTION: Diriez-vous que le climat scolaire autour de la laïcité est aujourd'hui dans votre école ou votre établissement scolaire?

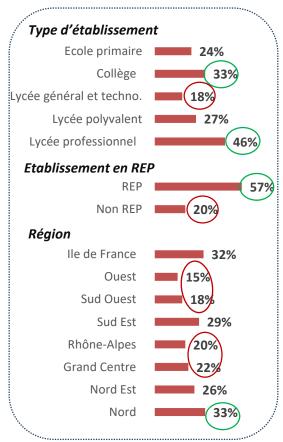




La confiance dans l'adhésion des élèves et des familles aux valeurs de la République

QUESTION: Et concernant l'adhésion des élèves et des familles aux valeurs de la République, êtes-vous ...?





Cinq constats

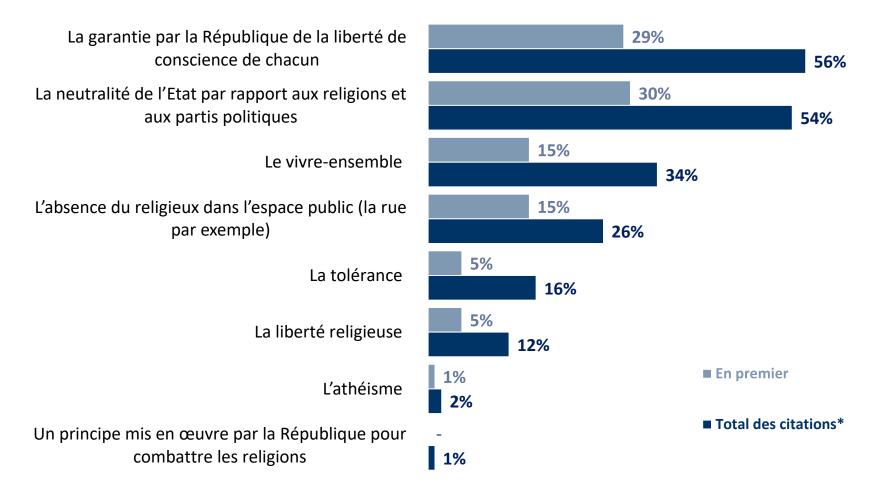
- 1. La situation est globalement apaisée: l'école laïque met en application le principe de laïcité, elle ne combat pas les religions mais elle les tient à distance.
- La définition de la laïcité ne fait pas totalement consensus parmi les enseignants



La définition de la laïcité estimée la plus juste

QUESTION : Laquelle de ces formulations vous semble la plus proche de ce qu'est le principe de laïcité dans notre République ? En premier ? En second ?

La laïcité, c'est...



Seule une la cité bien comprise est une la cité bien transmise

- « Outre la transmission des connaissances, la Nation fixe comme mission première à l'école de faire partager aux élèves les valeurs de la République. Le service public de l'éducation fait acquérir à tous les élèves le respect de l'égale dignité des êtres humains, de la liberté de conscience et de la laïcité ». Loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République.
- C'est l'ensemble de la société qui est en mal d'intégration
- L'école et la société doivent agir de concert
- La Charte de la laïcité : un outil pour faire comprendre ce qu'est la laïcité

1 La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances.

2 La République laïque organise la séparation des religions et de l'État.

• • LA RÉPUBLIQUE EST LAÏQUE • •

3 La laïcité garantit la liberté de conscience à tous. Chacun est libre de croire ou de ne pas croire. Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites 4 | La laïcité permet l'exercice de la citoyenneté, en conciliant la liberté de chacun avec l'égalité et la fraternité de tous dans le souci de l'intérêt général.

5 La République assure dans les établissements

CHARTE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE

La Nation confie à l'École la mission de faire partager aux élèves les valeurs de la République.

6 La laïcité de l'École offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. Elle les protège de tout prosélytisme et de toute pression propres choix.

9 La laïcité implique le rejet

de toutes les violences et de toutes

les discriminations, garantit l'égalité entre les filles et les garçons et repos ompréhension de l'autre

7 La laïcité assure aux élèves l'accès à une culture commune et partagée.

10 I Il appartient à tous les personnels de transmettre aux élèves le sens et la valeur de la laïcité, ainsi que des autres principes 8 La laïcité permet l'exercice de la liberté d'expression des élèves de l'École comme du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des

11 Les personnels ont un devoir de stricte neutralité : ils ne doivent pas manifester leurs convictions politiques ou religieuse:

• • L'ÉCOLE EST LAÏQUE • •

12 Les enseignements sont laïques. Afin de garantir aux élèves Towerture la plus objective possible à la diversité des visions du monde ainsi qu'à l'étendue et à la précision des savoirs, aucun sujet n'est a priori exclu du questionnement sicentifique et pédagogique. Aucun étève ne peut invoquer une conviction religieuse ou politique pour contester à un enseignant le droit de traiter une question au 13 Nul ne peut se prévaloir de son appartenance religieuse pour refuser de se conformer aux règles applicables dans l'École de la République.

14 | Dans les établissements scolaires publics, les règles de vie sont respectueuses de la laïcité. Le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenanc religieuse est interdit.

15 l Par leurs réflexions et leurs activités, les élèves contribuent à faire vivre la laïcité au sein de leur établissement

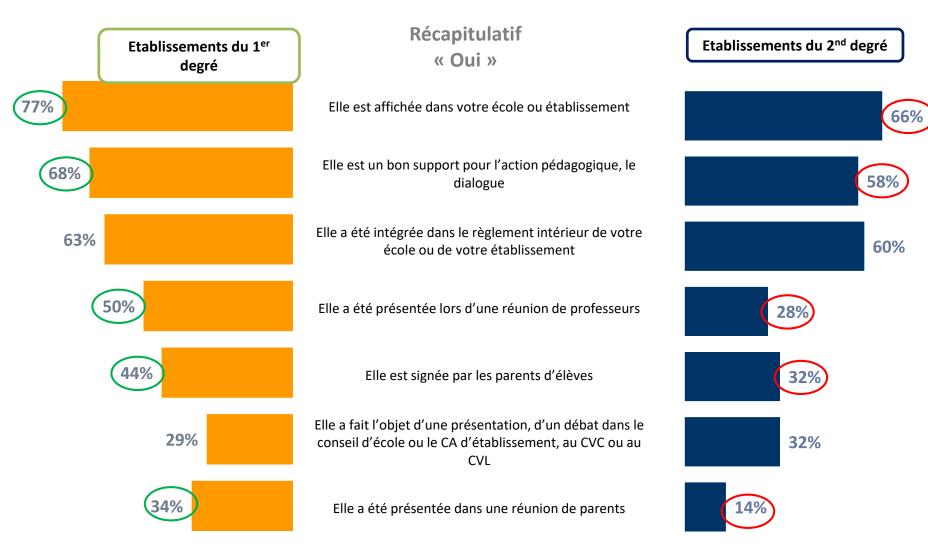




Jean-Paul Delahaye, inspecteur général de l'éducation nationale honoraire



QUESTION: A propos de la charte de la laïcité à l'école ...



Connection creates value

10 Il appartient à tous les personnels de transmettre aux élèves le sens et la valeur de la laïcité, ainsi que des autres principes fondamentaux de la République. Ils veillent à leur application dans le cadre scolaire. Il leur revient de porter la présente charte à la connaissance des parents d'élèves.

La laïcité garantit la liberté de conscience à tous. Chacun est libre de croire ou de ne pas croire. Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public.

Loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Eglises et de l'Etat

« Article 1

 La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public.

Article 2

- La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. En conséquence, à partir du 1er janvier qui suivra la promulgation de la présente loi, seront supprimées des budgets de l'Etat, des départements et des communes, toutes dépenses relatives à l'exercice des cultes.
- Pourront toutefois être inscrites auxdits budgets les dépenses relatives à des services d'aumônerie et destinées à assurer le libre exercice des cultes dans les établissements publics tels que lycées, collèges, écoles, hospices, asiles et prisons ».

La laïcité de l'École offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. Elle les protège de tout prosélytisme et de toute pression qui les empêcheraient de faire leurs propres choix.

La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances.

La laïcité implique le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations, garantit l'égalité entre les filles et les garçons et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre.

La République laïque organise la séparation des religions et de l'État. L'État est neutre à l'égard des convictions religieuses ou spirituelles. Il n'y a pas de religion d'État.

13 Nul ne peut se prévaloir de son appartenance religieuse pour refuser de se conformer aux règles applicables dans l'École de la République.

La République laïque organise la séparation des religions et de l'État. L'État est neutre à l'égard des convictions religieuses ou spirituelles. Il n'y a pas de religion d'État.

Les personnels ont un devoir de stricte neutralité : ils ne doivent pas manifester leurs convictions politiques ou religieuses dans l'exercice de leurs fonctions.

La laïcité assure aux élèves l'accès à une culture commune et partagée.

- Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789
- « Article 10. Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi. »
- « Article 11. La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre à l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi ».

- Le principe de laïcité est entré dans l'école d'abord par les programmes
- Loi François Guizot du 28 juin 1833
- « L'instruction primaire élémentaire comprend nécessairement l'instruction morale et religieuse ...»
- Loi Jules Ferry du 28 mars 1882
- « L'enseignement primaire comprend: L'instruction morale et civique... »

- « C'est une chose fâcheuse que de diviser les enfants dès leur plus bas âge sur les bancs mêmes de l'école et de leur apprendre d'abord non pas qu'ils sont français mais qu'ils sont catholiques, protestants ou juifs [...] Notre projet de loi a pour but de ramener la paix, là où s'agitent aujourd'hui les querelles. » (Paul Bert, rapporteur de la loi sur l'obligation et la laïcité Chambre des députés, JO du 5-12-1880),
- « L'enfant ne se dédouble pas [...] Chrétien dans sa famille, chrétien à l'église, il doit l'être également à l'école; par conséquent, vous devez l'y traiter comme tel! » (MGR Freppel Chambre des députés, JO du 22-12-1880).
- « La conséquence de vos votes, la conséquence de cette séparation de l'Eglise et de l'école, c'est l'établissement d'une nouvelle religion d'Etat, la pire de toutes, celle qui consiste à n'en avoir aucune. » (M. Keller Chambre des députés, J.O. du 25-12-1880)

• « La laïcité et la démocratie, ces fausses religions…leur caractère de mécréance…L'islam n'accepte pas la liberté de conscience… L'islam est une religion de justice et ne croit pas à l'égalité telle qu'elle est enseignée dans les écoles de la république… le musulman doit savoir que le système éducatif français s'est construit contre la religion en général et que l'islam en tant que seule religion de vérité ne peut cohabiter avec cette laïcité fanatique ». Revue Dar Al Islam, numéro 7, p. 14.

 « Lorsqu'on veut chercher à assurer la paix entre deux puissances rivales, l'Etat et l'Eglise, la constitution laïque de la société et le pouvoir ecclésiastique ; lorsqu'on veut que ces deux puissances morales vivent en paix, la première condition, c'est de leur prescrire de bonnes frontières. Ce n'est pas dans la confusion des attributions, dans le mélange des idées qui ne peuvent conduire qu'à la discorde, à un état social troublé et mauvais ; c'est dans la nette, claire et définitive séparation des attributions et des compétences qu'est le salut et qu'est l'avenir. [...] Délimitez les frontières et vous ferez la paix... ». Jules Ferry, Sénat, juin 1881.

• « Le législateur n'a donc pas entendu faire une œuvre purement négative. Sans doute il a eu pour premier objet de séparer l'école de l'Église, d'assurer la liberté de conscience et des maîtres et des élèves, de distinguer enfin deux domaines trop longtemps confondus : celui des croyances, qui sont personnelles, libres et variables, et celui des connaissances, qui sont communes et indispensables à tous, de l'aveu de tous ». Jules Ferry, Lettre aux instituteurs, 1883.

- Les « devoirs envers Dieu » en vigueur jusque...1923, rétablis en 1940 et supprimés définitivement en 1945.
- « **Devoirs envers Dieu.** L'instituteur n'est pas chargé de faire un cours ex professo sur la notion et les attributs de Dieu ; l'enseignement qu'il doit donner à tous indistinctement se borne à deux points. D'abord, il leur apprend à ne pas prononcer légèrement le nom de Dieu ; il associe étroitement dans leur esprit à l'idée de la Cause première et de l'Etre parfait un sentiment de respect et de vénération ; et il habitue chacun d'eux à environner du même respect cette notion de Dieu, alors même qu'elle se présenterait à lui sous des formes différentes de celles de sa propre religion. Ensuite, et sans s'occuper des prescriptions spéciales aux diverses communions, l'instituteur s'attache à faire comprendre et sentir à l'enfant que le premier hommage qu'il doit à la divinité, c'est l'obéissance aux lois de Dieu telles que les lui révèlent sa conscience et sa raison ». Circulaire 27 juillet 1882

Cinq constats

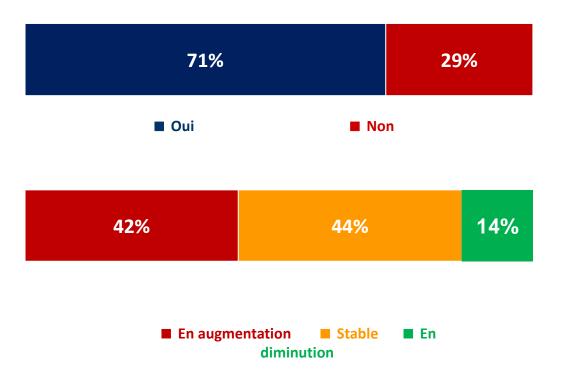
- 1. La situation est globalement apaisée: l'école laïque met en application le principe de laïcité, elle ne combat pas les religions mais elle les tient à distance.
- 2. Les difficultés rencontrées et les contestations de la laïcité sont un phénomène mineur mais préoccupant, qui se manifeste de façon beaucoup plus vive en éducation prioritaire.



L'évolution ressentie des contestations du principe de laïcité

QUESTION: De façon générale, les contestations du principe de laïcité vous semblent-elles ces dernières années...?

Influencées par l'actualité nationale ou internationale



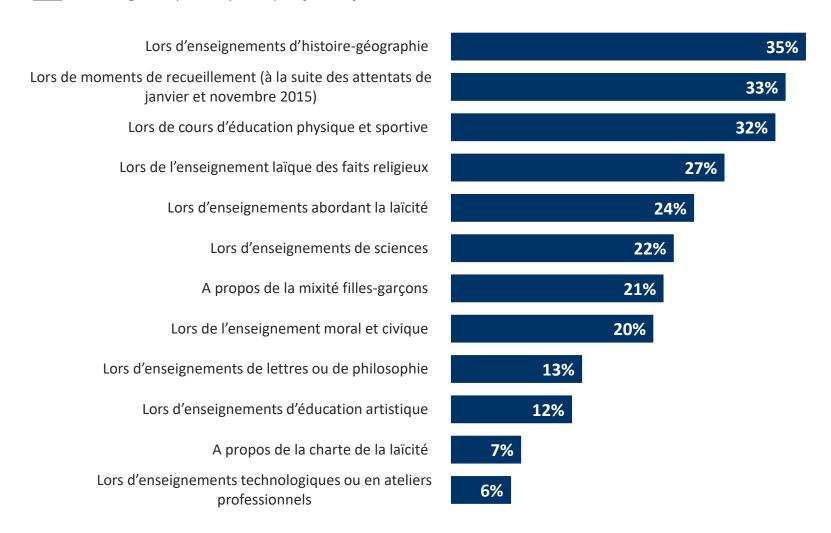
Connection creates value ______ 31



Les enseignements ayant fait l'objet de contestations

QUESTION: Ces contestations ou le fait que certains élèves essaient de se soustraire à des activités ou des enseignements se produisent...

Base: Aux enseignants qui ont répondu qu'ils font l'objet de contestation, soit 38% de l'échantillon

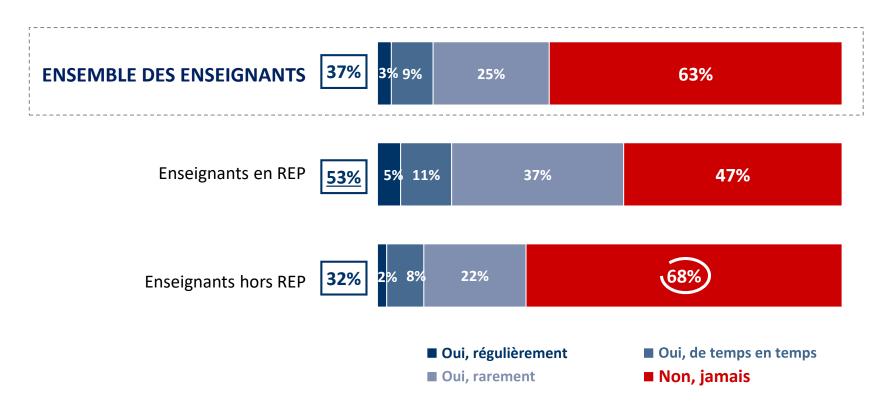




L'expérience d'une auto-censure pour éviter de possibles incidents

QUESTION: Afin d'éviter de possibles incidents provoqués par certains élèves, vous est-il déjà arrivé de vous auto-censurer dans votre enseignement?

Total « OUI »

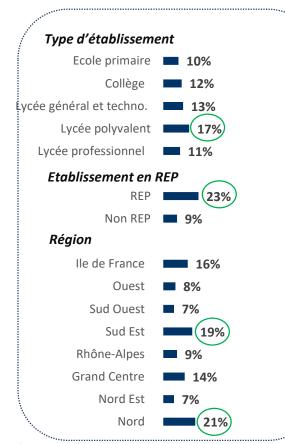




QUESTION: Dans votre école ou établissement scolaire, des incidents liés à la contestation du principe de laïcité se produisent-ils...?

Autour des questions de restauration scolaire

Ensemble Régulièrement / de temps en temps : 12%



A l'occasion de fêtes religieuses ou d'un rituel religieux

Ensemble Régulièrement / de temps en temps : 12%

Type d'établissement

Ecole primaire 8%

Collège 14%

Lycée général et techno. 13%

Lycée polyvalent 17%)

Etablissement en REP

Lycée professionnel

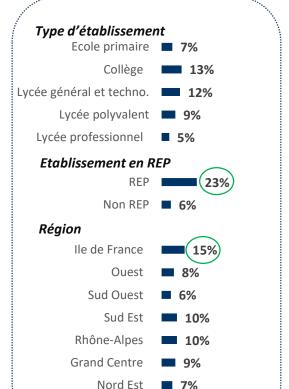
REP 23%

Région

Ouest 9%
Sud Ouest 13%
Sud Est 13%
Rhône-Alpes 10%
Grand Centre 11%
Nord Est 8%
Nord 17%

A l'occasion des sorties scolaires

Ensemble Régulièrement / de temps en temps : 9%



Nord

12%

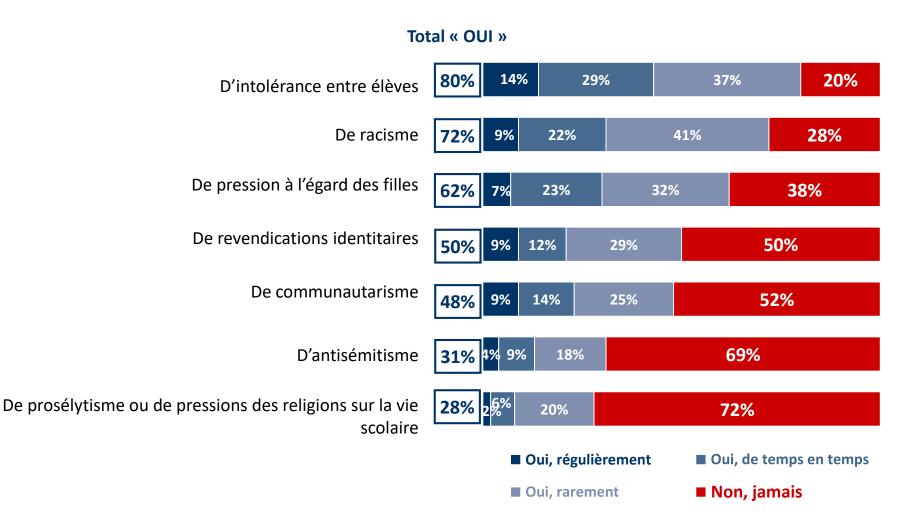
Cinq constats

- 1. La situation est globalement apaisée: l'école laïque met en application le principe de laïcité, elle ne combat pas les religions mais elle les tient à distance.
- 2. Les difficultés rencontrées et les contestations de la laïcité sont un phénomène mineur mais préoccupant, qui se manifeste de façon beaucoup plus vive en éducation prioritaire.
- 3. Les actes ou paroles d'intolérance entre élèves, de racisme, d'antisémitisme, de pression à l'égard des filles atteignent un niveau inquiétant.



L'occurrence de différentes paroles ou actes à tendance discriminatoire

QUESTION: Constatez-vous dans votre école ou votre établissement scolaire des paroles ou des actes ... ?



Connection creates value

Cinq constats

- 1. La situation est globalement apaisée: l'école laïque met en application le principe de laïcité, elle ne combat pas les religions mais elle les tient à distance.
- 2. Les difficultés rencontrées et les contestations de la laïcité sont un phénomène mineur mais préoccupant, qui se manifeste de façon beaucoup plus vive en éducation prioritaire.
- 3. Les actes ou paroles d'intolérance entre élèves, de racisme, d'antisémitisme, de pression à l'égard des filles atteignent un niveau inquiétant.
- 4. L'appréciation des enseignants sur les formations, sur les dispositifs et les aides mis à leur disposition pour faire partager aux élèves le principe de laïcité, est très contrastée.

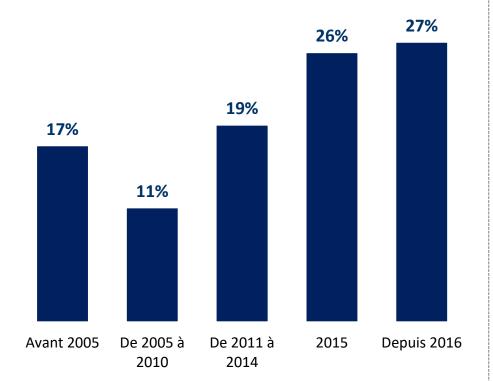


La date à laquelle la formation initiale a été réalisée et son jugement global

QUESTION: De quand date la formation initiale que vous avez reçue pour enseigner le principe de laïcité?

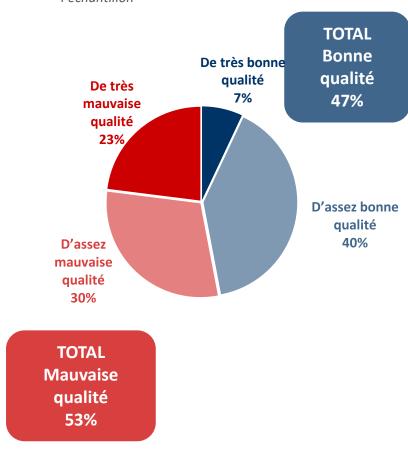
Base des enseignants concernés par la formation

74% des enseignants n'ont pas bénéficié d'une telle formation, les résultats sont présentés sur la base des exprimés



QUESTION: Et diriez-vous que la formation initiale que vous avez reçue pour enseigner le principe de laïcité était...

<u>Base</u>: Aux enseignants qui ont donné une date de formation pour enseigner la laïcité, soit **26**% de l'échantillon

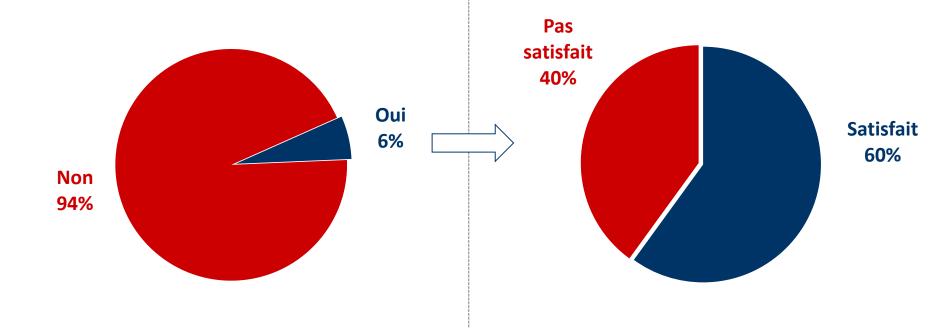




L'expérience et la satisfaction d'une formation continue sur la laïcité

QUESTION: Et avez-vous déjà bénéficié d'une formation continue sur la la cit@BESTION: Et avez-vous été satisfait ou non de cette formation?

<u>**Base**</u> : Aux enseignants qui ont reçu une formation sur la laïcité, soit **6%** de l'échantillon



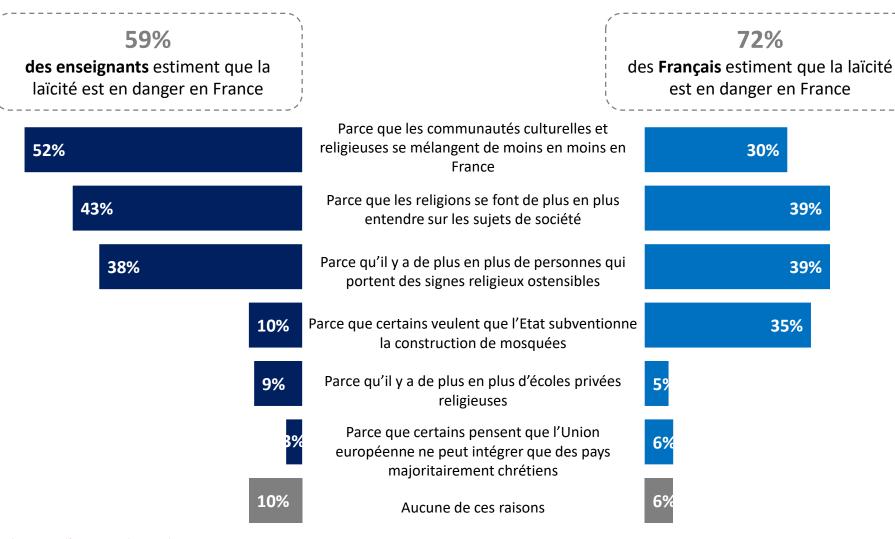
Cinq constats

- 1. La situation est globalement apaisée: l'école laïque met en application le principe de laïcité, elle ne combat pas les religions mais elle les tient à distance.
- 2. Les difficultés rencontrées et les contestations de la laïcité sont un phénomène mineur mais préoccupant, qui se manifeste de façon beaucoup plus vive en éducation prioritaire.
- 3. Les actes ou paroles d'intolérance entre élèves, de racisme, d'antisémitisme, de pression à l'égard des filles atteignent un niveau inquiétant
- 4. L'appréciation des enseignants sur les formations, sur les dispositifs et les aides mis à leur disposition pour faire partager aux élèves le principe de laïcité, est très contrastée
- 5. Pour les enseignants, c'est la montée des communautarismes qui met en danger la laïcité en France



Les raisons venant justifier le sentiment que la laïcité est aujourd'hui en danger en France

QUESTION: Pour quelles raisons principales, estimez-vous que la laïcité est en danger en France?



Connection creates value

• Le besoin d'une pédagogie laïque dans une société devenue multiculturelle.

« La France, ce sont des France qui ont été cousues ensemble ».

Fernand Braudel, 1985



Jean-Paul Delahaye, inspecteur général de l'éducation nationale honoraire

- Le besoin d'une pédagogie laïque pour comprendre et encadrer à l'école les manifestations identitaires dans une société devenue multiculturelle.
- « La quête d'identité, ce n'est ni tourner le dos au monde, ni faire sécession au monde, ni bouder l'avenir, ni s'enliser dans le repliement communautaire ou dans le ressentiment. Elle n'a de sens que s'il s'agit d'un ré-enracinement certes, mais aussi d'un épanouissement, d'un dépassement et de la conquête d'une nouvelle et plus large fraternité ».

Aimé Césaire, Miami, 1987, intervention reproduite dans *Discours sur le colonialisme, discours sur la négritude*, Présence africaine, Paris, 2000, cité par Jean-Pierre Rosenczveig, *Citoyenneté, engagement, pratiques de la laïcité, réponses à des lycéens*, L'Harmattan, 2017.

- Le besoin d'une pédagogie laïque pour comprendre et encadrer à l'école les manifestations identitaires dans une société devenue multiculturelle.
- Dans l'école laïque, le dialogue doit être la règle, mais tout n'est pas négociable: 3 repères utiles
- La liberté, y compris celle d'affirmer une identité particulière ou collective, n'est jamais absolue: elle est toujours encadrée par la loi.
- Article 3, Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen:
 « Le principe de toute Souveraineté réside essentiellement
 dans la Nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer
 d'autorité qui n'en émane expressément ».

- Le besoin d'une pédagogie laïque pour comprendre et encadrer à l'école les manifestations identitaires dans une société devenue multiculturelle.
- Dans l'école laïque, le dialogue doit être la règle, mais tout n'est pas négociable: 3 repères utiles
- La liberté, y compris celle d'affirmer une identité particulière ou collective, n'est jamais absolue: elle est toujours encadrée par la loi.
- La laïcité, ce n'est pas la neutralité des valeurs et un État laïque n'est pas un État faible.
- La croyance personnelle n'est pas liée à une appartenance sociale.

- 4. La laïcité à l'épreuve des fractures scolaire, sociale et culturelle : quelle pédagogie laïque dans un établissement scolaire aujourd'hui ?
- Le besoin d'une pédagogie laïque pour comprendre et encadrer à l'école les manifestations identitaires dans une société devenue multiculturelle.
- Dans l'école laïque, le dialogue doit être la règle, mais tout n'est pas négociable: 3 repères utiles
- Laïcité et question sociale sont liées
- « La République doit être laïque et sociale mais restera laïque parce qu'elle aura su être sociale. » Jean Jaurès.
- « La laïcité ne peut pas répondre à tous les maux de la société, qu'il s'agisse de la ghettoïsation de certains quartiers ou de la perte de repères et de confiance dans l'avenir ». Observatoire de la laïcité, rapport annuel 2017.

- 4. La laïcité à l'épreuve des fractures scolaire, sociale et culturelle : quelle pédagogie laïque dans un établissement scolaire aujourd'hui ?
- « La cohésion de la société française est mise à mal aujourd'hui par un processus, presque invisible l'œil nu, mais néanmoins lourd de conséquences. Il s'agit d'un processus de séparatisme social qui concerne toute une partie de la frange supérieure de la société. Les occasions de contacts et d'interactions entre les catégories supérieures et le reste de la population sont effet de moins en moins nombreuses ». Jérôme Fourquet, 1985-2017 : quand les classes favorisées font sécession, Fondation Jean Jaurès, février 2018. https://jean-jaures.org/nos-productions/1985-2017-quand-les-classes-favorisees-ont-fait-secession

A quelles conditions peut-on construire cette culture commune de la laïcité qui n'existe pas suffisamment dans notre pays ?

- Quatre questions
- 1. Peut-on enseigner sereinement la laïcité dans un pays dans lequel le débat autour de la laïcité est souvent confus, la laïcité souvent instrumentalisée ou dévoyée, et dans lequel les enseignants ne perçoivent pas clairement de consensus au sein de la société sur ce qu'est la laïcité?
- 2. Peut-on faire vivre la laïcité dans un pays qui a laissé se ghettoïser des parties entières de son territoire ?
- 3. Peut-on faire vivre la laïcité avec l'échec scolaire précoce et cumulatif des élèves issus des familles les plus défavorisées, échec qui met gravement en cause l'idéal du système éducatif d'assurer l'égalité des enfants ?
- 4. Peut-on, enfin, être un personnel de l'enseignement public sans être un pédagogue de la laïcité ?

Conclusion : rendre la laïcité aimable

La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances.